

Accusé de réception du mouvement provisoire départemental 2008

J'ai l'honneur de vous transmettre : → **l'accusé de réception joint** récapitulant l'ensemble des vœux formulés par internet. Je vous rappelle que les éléments de barème de votre participation au mouvement définitif ont été repris et **que vous ne pouvez annuler aucun des vœux exprimés.**

→ **au verso une fiche mouvement** que vous devez obligatoirement renseigner car elle sera utilisée si vous n'obtenez pas de poste au mouvement provisoire informatisé. Il vous est demandé dans la **rubrique 1** de déterminer si vous privilégiez une affectation géographique (**option A**) **ou** une affectation sur une nature de poste spécifique quelle que soit la distance géographique (**option B**).

→ Si, à l'issue de ce premier examen, aucune affectation ne vous est proposée, la **rubrique 2** sera examinée et en dernier lieu la **rubrique 3**.

Fiche 3^{ème} mouvement

→ **Les personnels à temps partiel l'an prochain et ayant demandé des vœux sur postes fractionnés doivent renseigner le tableau ci-dessous en indiquant pour chaque vœu sur poste fractionné la quotité et le poste libérés.**

Nom - Prénom:		Téléphone :		E.Mail :	
Rang	Intitulé du vœu	Rang	Intitulé du vœu		
1		26			
2		27			
3		28			
4		29			
5		30			
6		31			
7		32			
8		33			
9		34			
10		35			
11		36			
12		37			
13		38			
14		39			
15		40			
16		41			
17		42			
18		43			
19		44			
20		45			
21		46			
22		47			
23		48			
24		49			
25		50			

Fiche à adresser **PAR RETOUR DU COURRIER** à l'Inspection Académique, Division du personnel, bureau 308, par courrier, télécopie ou courrier électronique.

tourner SVP